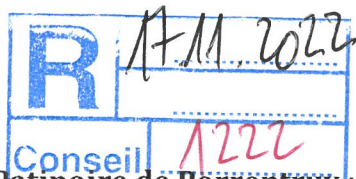
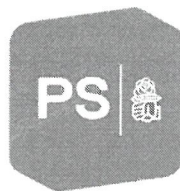


Municipalité de Porrentruy

Conseil de ville

17 novembre 2022



Motion

Patinoire de Porrentruy: réduire la consommation et accroître la production

La RTS publiait sur son site internet, le 5 novembre 2022, un article intitulé « Les patinoires, des gouffres énergétiques dont les factures d'électricité explosent ». La nouvelle patinoire de Porrentruy y est mentionnée à plusieurs reprises.

A juste titre, car les frais de fonctionnement de la structure explosent de plus de 60% pour deux raisons : d'une part les besoins en électricité ont été fortement sous-estimés dès le début, d'autre part à cause de l'augmentation des coûts de l'électricité. Résultat des courses, les patineur-euses doivent désormais payer 30 francs de plus par heure de glace, les curleur-euses passeront bientôt à la caisse et les communes sont priées d'assumer le manque financier. Ainsi, la commune de Porrentruy prévoit à elle seule, avec 574'260.- au budget 2023, une augmentation de quelques 123'000 francs par rapport l'année 2022. A titre de comparaison, les frais d'exploitation de la Grange, la « passoire énergétique », n'étaient « que » de 343'453.- aux comptes de la commune de Porrentruy en 2016.

La situation actuelle n'est pas conforme aux attentes des nombreux utilisateur-trices et n'est ainsi pas satisfaisante. Les moyens pour réduire la consommation électrique de la double patinoire sont semble-t-il limités, mais pas impossibles à réaliser et ils peuvent très certainement être optimisés. D'autre part, un fort potentiel photovoltaïque, sur le toit comme sur les murs de la patinoire, peut certainement encore être exploité pour augmenter l'autonomie énergétique des bâtiments.

Ainsi, il est demandé au Conseil municipal de Porrentruy d'engager toutes les démarches nécessaires envers le SIDP, ceci afin qu'il étudie sérieusement les deux possibilités suivantes :

- réduire au maximum la consommation énergétique de la double patinoire,
- augmenter ou densifier la capacité de production d'énergie photovoltaïque sur le toit et les murs verticaux de la structure.

Au nom du groupe PS-Les Verts

Baptiste Laville